RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Appel à candidature - FranceAgriMer

Organisme payeur de fonds européens et nationaux, FranceAgriMer met en œuvre des dispositifs de soutien aux filières agricoles et de la pêche, et gère des dispositifs de régulation des marchés. L'Etablissement soutient également le développement à l'international du secteur agroalimentaire.
En outre, il assure un suivi des marchés et propose des expertises économiques permettant aux pouvoirs publics d'adapter leurs actions et aux opérateurs de chaque filière de gagner en compétitivité.
Enfin, il organise le dialogue et la concertation entre pouvoirs publics et professionnels des filières au sein de ses instances : conseil d'orientation, conseils spécialisés, commissions thématiques interfilières.

Responsable du pôle « Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP) »

Direction des Interventions
Service Soutien, Investissement et Innovation dans les Filières
Unité Aides aux Exploitations et Expérimentation

N° appel à candidature : 23506	**Catégorie :** A
Cotation parcours professionnel : 1	**Cotation Groupe RIFSEEP :** Groupe 3 si corps des Ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement Groupe 3 si corps des attachés d'administration de l'Etat
Filière d'emploi : 7 - Économie et filières agricoles et agroalimentaires, gestion des aides	
Poste vacant – prise de fonction dès que possible	**Localisation : MONTREUIL** 12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 93555 Montreuil Cedex

Conditions de recrutement :

Les agents fonctionnaires sont accueillis en Position Normale d'Activité (PNA) ou par la voie de détachement selon le statut d'origine. Les agents titulaires d'un CDI de droit public peuvent se voir proposer la portabilité de leur contrat de travail (en application de l'article 6 ter de la loi n°84-16). Les autres agents contractuels sont recrutés sous contrat de droit public d'une durée de 3 ans (en application de l'article 4 de la loi n°84-16), éventuellement reconductible. La rémunération est déterminée selon les expériences en lien avec le profil du poste à pourvoir.

Présentation de l'environnement professionnel :

FranceAgriMer, établissement national des produits de l'agriculture et de la mer placé sous la tutelle du ministère chargé de l'agriculture, a pour mission de :

- favoriser la concertation au sein des filières,
- gérer des dispositifs publics de soutien, nationaux et/ou européens,
- assurer la connaissance et l'organisation des marchés agricoles, au travers notamment d'une veille économique,
- mettre en œuvre les politiques publiques de régulation des marchés.

FranceAgriMer compte environ 1.000 agents, dont 1/3 basé dans les services territoriaux, rattachés aux directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

La direction des interventions de l'établissement assure la mise en place, le paiement et le contrôle des aides publiques, tant nationales qu'européennes, aux filières agricoles végétales et animales ainsi qu'à la pêche et à l'aquaculture. Ces aides peuvent être récurrentes ou ponctuelles, en cas de crise notamment.

Au sein de la direction, le service « soutien, investissement et innovation dans les filières » (SIIF) est composé de 3 unités et regroupe environ 45 agents permanents.

L'unité « aides aux exploitations et expérimentation», composée de 25 personnes, contribue à la définition et pilote la mise en œuvre de dispositifs d'aide aux investissements pour les exploitations du secteur agricole dans le cadre de programmes nationaux et européens.

Organisée en 5 pôles, l'unité est chargée :

- des appels à projets « innovation » sur crédits CASDAR dans le cadre du Programme National de Développement Agricole et Rural (PNDAR) ;
- des mesures européennes d'innovation dans le cadre du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP) ;
- des dossiers d'aide nationale liés à l'amélioration de la génétique dans le domaine de l'élevage ;
- des dossiers d'aide nationale liés à la rénovation des vergers et à la filière cidricole ;
- de plusieurs mesures d'aide issues des plans d'intervention gouvernementaux (plan de relance, plan de résilience européen, programme France 2030) pour accompagner les investissements nécessaires à la modernisation des exploitations agricoles.

Objectifs du poste :

En lien étroit avec la cheffe d'unité et son adjoint, et en binôme avec un responsable de pôle de catégorie B, le.la titulaire du poste pilote et anime l'activité du pôle dans la gestion de trois mesures d'innovation du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP) suivantes : pêches maritimes (n°26), conservation des ressources biologiques de la mer (n°39) et aquaculture (n°47).

Le FEAMP intervient dans le cadre de la politique commune de la pêche et de la politique maritime intégrée, sous le pilotage de la direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGAMPA). Il est l'outil de mise en œuvre des priorités pour une croissance intelligente, durable et inclusive. Il accompagne l'évolution des pratiques des entreprises de la pêche et de l'aquaculture et participe au financement de leurs investissements.

La mesure n°26 se concentre sur des projets d'innovation ou d'amélioration susceptibles d'être mis sur le marché dans les 3 ans qui suivent la fin de l'opération et directement utilisables par les entreprises. Il s'agit particulièrement des phases de pré-lancement industriel ou commercial.

La mesure n°39 soutient des projets d'innovation favorisant la conservation des ressources biologiques marines exploitées et des écosystèmes marins. Les projets devront permettre le développement d'équipements innovants ou de pratiques de pêche permettant d'améliorer la sélectivité et de réduire les captures non désirées ou l'incidence des activités de pêche sur les écosystèmes.

La mesure n°47 a pour objectif d'encourager l'introduction de connaissances et d'innovations tant techniques qu'organisationnelles dans les entreprises d'aquaculture mais également de tester et valider les innovations dans les conditions particulières à chaque filière d'aquaculture en vue de leur extension et de leur diffusion.

Missions et activités principales :

- Encadrement des agents et animation de l'activité du pôle (environ 10 personnes) : organisation de l'équipe, en intégrant la formation et l'accompagnement des personnels, notamment des intérimaires

en renfort sur la mesure en coordination avec l'unité « pêche » ;

- Pilotage opérationnel des trois mesures d'aide :
  - Mise en œuvre de la procédure de gestion des dossiers (mutualisation avec l'unité « pêche », mise à jour le cas échéant de la documentation associée, guides et procédures) ;
  - Supervision des demandes de paiement, et contribution aux audits CICC (préparation des dossiers, réponses apportées aux auditeurs lors de l'audit et dans les rapports provisoires) ;
  - Instruction des éventuelles demandes d'avenants (reprogrammation budgétaire, prolongation), échanges éventuels avec la DGAMPA pour validation et signature.
- Assurer la consolidation des données de reporting nécessaires au pilotage du dispositif : suivi des indicateurs de gestion et de paiement des aides ;
- Représenter l'établissement, présenter et communiquer sur le dispositif dans les instances et réunions avec les partenaires.

Relations fonctionnelles du poste :

- Au sein de la direction des interventions, l'unité « pêche » du service « programmes opérationnels et promotion » ;
- Au sein de FranceAgriMer, tous les services du siège, le délégué filière ;
- Divers acteurs institutionnels externes à l'établissement : secrétariat d'état en charge de la mer et plus particulièrement la DGAMPA, l'ASP pour le paiement et l'assistance OSIRIS ;
- Les organisations professionnelles du secteur pêche et aquaculture.

Compétences requises pour le poste :

Savoirs / Connaissances

- Connaissances relatives à la gestion des dispositifs d'aides nationales et européennes
- Connaissances de l'organisation des filières agricoles et agroalimentaires
- Capacité à comprendre les problématiques métiers et les enjeux associés

Savoir-faire / Maîtrise

- Capacité à manager une équipe et à piloter l'activité
- Capacité à respecter les délais
- Capacité à gérer des régimes d'aides
- Capacité à gérer les relations avec des interlocuteurs variés
- Capacité à identifier les enjeux, alerter et faire preuve d'initiative
- Qualités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse

Diplôme – Expérience professionnelle

Minimum bac+ 3 pour les candidats contractuels

Une première expérience dans un poste managérial est demandée

Contraintes du poste :

Poste clé[1] :	Oui Non ⊗
Poste à caractère sensible[2] :	Oui Non ⊗

[1] Poste clé au regard de la qualité d'organisme payeur de l'établissement.

[2] Poste à caractère sensible au regard des conflits d'intérêts et de la lutte contre la fraude.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Poste à privilèges[3] :	Oui Non ⊗

Personnes à contacter

Charlotte Voisine, cheffe du service Soutien, Investissement et Innovation dans les Filières
☎ : 01.73.30.21.71 ✉ : charlotte.voisine@franceagrimer.fr

Stéphanie BOSSARD – cheffe de l'unité « aides aux exploitations et expérimentation»
☎ : 01.73.30.25.68 ✉ : stephanie.bossard@franceagrimer.fr

Tiphaine LELIEVRE, chargée d'études recrutement
☎ : 01.73.30.22.35 ✉ : mobilité@franceagrimer.fr

Conditions de travail

FranceAgriMer est proche du métro ligne 1 Station Saint-Mandé (5 minutes), du RER A (10 minutes) et de lignes de bus.
L'établissement offre la possibilité de bénéficier du télétravail, sous certaines conditions d'éligibilité.
Vous bénéficierez d'un parcours de formation d'accueil. Vous aurez également accès au plan annuel de formation en fonction de vos besoins.
Le siège de l'établissement dispose d'un service de restauration interne proposant des tarifs préférentiels.
Vous aurez également la possibilité de bénéficier du comité d'action sociale, ainsi que d'une crèche inter-entreprises qui accueille les enfants des agents de FranceAgriMer dès 12 semaines jusqu'à leur entrée en maternelle, offrant une prestation multi-accueils.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 26/01/2023

Le dossier de candidature doit comporter :
- Une lettre de motivation,
- Un curriculum

Pour les agents fonctionnaires indiquer le corps, grade et échelon.

[3] Poste à privilèges au regard de la certification SMSI de l'établissement.